



Résolutions - Conseil communal du 14 octobre 2014

Le conseil,

- Prend acte des décisions du collège concernant :
 - L'installation d'un système d'alarme et d'un système contrôle d'accès
 - L'acquisition de matériel de cuisine
 - Le déménagement de 7 copieurs et de 5 copieurs
 - L'achat
 - de poubelles ...
 - matériel pour travaux dans les écoles
 - d'une carrosserie de protection pour la détagueuse
 - La rénovation de la toiture en chaume des pavillons d'entrée du cimetière
 - La phase IV des travaux au Parc Jacques Brel
 - L'étude jeunesse
- Approuve
 - Une convention avec l'asbl TRANSIT
 - La modification de programme n° 2 du contrat de quartier Albert
 - Une demande de subvention auprès de la COCOF pour la crèche « Les Bout'chics »
 - Une convention de la communauté d'écoles néerlandophones pour la période 2014-2020
- Choisit le mode de passation pour la prise en charge d'une facture suite à un sinistre de dégâts d'eau
- Demande une révision de l'indemnité pour l'occupation de la Justice de paix
- Prend acte des comptes 2013 de l'asbl Forest, centre culturel
- Adopte
 - Une convention tripartite avec Zen Car et avec Cambio
 - Une convention de fin pour la location et l'entretien de vêtements de travail
 - Une convention F.R.B.T.C. pour la réalisation d'un terrain synthétique
 - Le ROI de l'espace collectif rue de Liège 66
 - Le dossier de base du contrat de quartier Durable Abbaye et le ROI de sa commission de quartier
- Modifie
 - Le budget ordinaire et extraordinaire 2014
 - Le règlement d'attribution des logements de transit
 - Le règlement-redevance pour la célébration des mariages
- Revoit sa décision du 6 mai 2014 concernant l'achat de matériel informatique

- Choisit le mode de passation pour
- Des travaux de chauffage
- L'aménagement de la crèche « Le Bercail »
- La mission complète d'auteur de projet pour la construction d'un complexe d'équipements diversifiés dans le cadre du contrat de quartier Albert
- Remplace la secrétaire communale f.f.
- Désigne 39 enseignants
- Accorde un congé pour mission à 1 enseignante